



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCES-VERBAL DE RESULTATS

**Élection des représentants du personnel à la Commission consultative paritaire
compétente à l'égard des agents contractuels exerçant
des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologue de l'éducation nationale
dans l'académie de Normandie**

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 décembre 2022, le bureau de vote électronique réuni le jeudi 8 décembre 2022, au rectorat de l'académie de NORMANDIE (site de CAEN), proclame les résultats électoraux suivants :

A. COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE

- 1 – Président, M. Mario DEMAZIERES, chef de la Division des personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale au Rectorat de l'académie de Normandie
- 2 - Secrétaire, Mme Catherine GEST, cheffe du pôle transversal de la D.P.E. au Rectorat de l'académie de Normandie
- 3 - Secrétaire suppléante, Mme Véronique HEUDIER, cheffe du bureau DPE1 au Rectorat de l'académie de Normandie

Délégués des listes :

1. M. Henri LAVILLE, ACTION ET DEMOCRATIE
2. Mme Valérie RUBA COUTHIER, CFTC
3. M. Christophe LAJOIE, CGT EDUC'ACTION
4. M. Jean-Marc PREEL, FORCE OUVRIERE
5. Mme Catherine MEZAAD, FSU
6. Mme Mario-Augusta FREIRE, SE-UNSA
7. M. Antoine BESNIER, SGEN-CFDT
8. M. Nicolas RAT, SNALC
9. M. Gérard LENFANT, SNAPEN
10. M. Edward LAIGNEL, SNCL
11. M. Jean-Pierre LUCIANI, STC EDUCATION
12. M. Arnaud ANQUETIL, SUD-EDUCATION

B. RESULTATS DU DEPOUILLEMENT

NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR	5
NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	1 891
NOMBRE DES VOTANTS	365
NOMBRE DE BULLETINS BLANCS / NULS	19
NOMBRE DE SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES	346
TAUX DE PARTICIPATION	18.30 %

Listes en présence

LISTES EN PRESENCE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
ACTION ET DEMOCRATIE	2
CFTC	0
CGT EDUC'ACTION	30
FORCE OUVRIERE	115
FSU	81
SE-UNSA	20
SGEN-CFDT	41
SNALC	12
SNAPEN	0
SNCL	9
STC EDUCATION	0
SUD-EDUCATION	36

C. CALCUL DU NOMBRE DE SIEGES PAR ORGANISATION

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

.....346/5+69.2.....
.....

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

LISTES EN PRESENCE	NOMBRE DE SIEGES OBTENUS SELON LA REGLE DU QE (=suffrages obtenus / QE)
ACTION ET DEMOCRATIE	0
CFTC	0
CGT EDUC'ACTION	0
FORCE OUVRIERE	1
FSU	1
SE-UNSA	0
SGEN-CFDT	0
SNALC	0
SNAPEN	0
SNCL	0
STC EDUCATION	0
SUD-EDUCATION	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE = 2

Nombre de sièges restant à pourvoir = 1

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 3

LISTES EN PRESENCE	MOYENNE POUR CE SIEGE (= nb suffrages obtenus / nb de sièges déjà obtenus +1)
ACTION ET DEMOCRATIE	2/1=2
CFTC	0
CGT EDUC'ACTION	30/1=30
FORCE OUVRIERE	115/2=57.5
FSU	81/2=40.5
SE-UNSA	20/1=20
SGEN-CFDT	41/1=41
SNALC	12/1=12
SNAPEN	0
SNCL	9/1=9
STC EDUCATION	0
SUD-EDUCATION	36/1=36

La liste ayant la plus forte moyenne et obtenant donc ce siège est : **FORCE OUVRIERE**

Attribution du siège n° 4

LISTES EN PRESENCE	MOYENNE POUR CE SIEGE (= nb suffrages obtenus / nb de sièges déjà obtenus +1)
ACTION ET DEMOCRATIE	2/1=2
CFTC	0
CGT EDUC'ACTION	30/1=30
FORCE OUVRIERE	115/3=38,30
FSU	81/2=40,50
SE-UNSA	20/1=20
SGEN-CFDT	41/1=41
SNALC	12/1=12
SNAPEN	0
SNCL	9/1=9
STC EDUCATION	0
SUD-EDUCATION	36/1=36

La liste ayant la plus forte moyenne et obtenant donc ce siège est : FSU

Attribution du siège n° 5

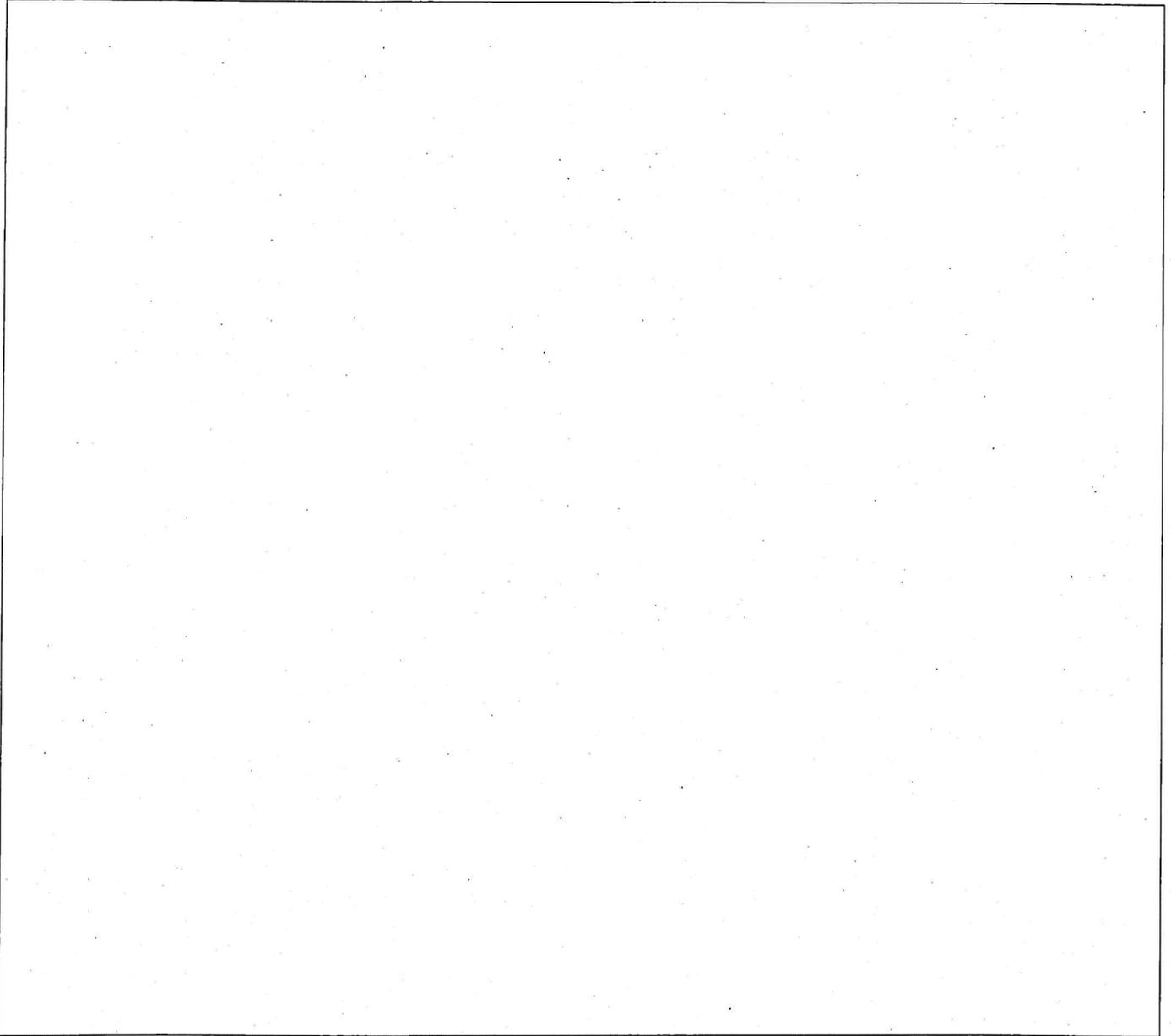
LISTES EN PRESENCE	MOYENNE POUR CE SIEGE (= nb suffrages obtenus / nb de sièges déjà obtenus +1)
ACTION ET DEMOCRATIE	2/1=2
CFTC	0
CGT EDUC'ACTION	30/1=30
FORCE OUVRIERE	115/3=38.3
FSU	81/3=27
SE-UNSA	20/1=20
SGEN-CFDT	41/1=41
SNALC	12/1=12
SNAPEN	0
SNCL	9/1=9
STC EDUCATION	0
SUD-EDUCATION	36/1=36

La liste ayant la plus forte moyenne et obtenant donc ce siège est : **SGEN-CFDT**

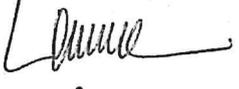
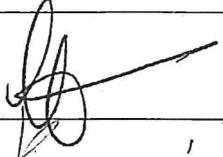
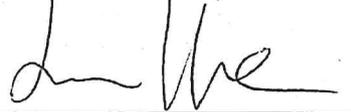
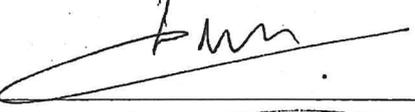
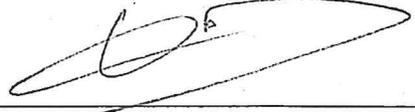
RESULTATS FINAUX :

LISTES EN PRESENCE	NOMBRE DE SIEGES OBTENUS A L'ISSUE DE LA REPARTITION <i>(étape 2 + étape 3)</i>
ACTION ET DEMOCRATIE	0
CFTC	0
CGT EDUC'ACTION	0
FORCE OUVRIERE	2
FSU	2
SE-UNSA	0
SGEN-CFDT	1
SNALC	0
SNAPEN	0
SNCL	0
STC EDUCATION	0
SUD-EDUCATION	0

E. OBSERVATIONS

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for recording observations. The box is currently blank.

F. EMARGEMENTS

Le Président :	Mario DEMAZIERES	
La secrétaire :	Catherine GEST	
La secrétaire suppléante :	Véronique HEUDIER	
LES DELEGUES DE LISTE		
ACTION ET DEMOCRATIE -	M. Henri LAVILLE	
CFTC	Mme Valérie RUBA COUTHIER	
CGT EDUC'ACTION -	M. Christophe LAJOIE	
FORCE OUVRIERE -	M. Jean-Marc PREEL	
FSU -	Mme Catherine MEZAAD	
SE-UNSA -	Mme Maria-Augusta FREIRE <i>Mandat M. FREIRE</i>	
SGEN-CFDT -	M. Antoine BESNIER	
SNALC -	M. Nicolas RAT	
SNAPEN	M. Gérard LENFANT	
SNCL -	M. Edward LAIGNEL	
STC EDUCATION	M. Jean-Pierre LUCIANI	
SUD-EDUCATION -	M. Arnaud ANQUETIL	

Élections professionnelles 2022
Remarques de la FSU à porter au procès-verbal de la CCP des
Contractuels Agents Non titulaires Enseignants, CPE et PsyEN



Le déroulement du vote a été fragilisé par la solution de vote défectueuse tout au long du scrutin. Des personnels souhaitant voter n'ont pu le faire, **en particulier les enseignants, CPE et PsyEN non titulaires contractuels.**

- La nécessité de se connecter, pour la très grande majorité des collègues, via leur adresse en @ac-caen.fr ou @ac-rouen.fr alors que l'utilisation des adresses en @ac-normandie.fr est systématique depuis de nombreux mois. Le message académique adressé aux collègues pour leur signifier n'a été envoyé que le 5^e jour après l'ouverture du scrutin.
- Le premier jour du vote : impossibilité de créer son espace de vote, d'effectuer des réassorts que ce soit pour le mot de passe ou le code de vote.
- Les délais d'attente, atteignant parfois une heure entière, pour recevoir d'une part le lien sur sa boîte académique permettant de créer son mot de passe (et donc l'ouverture de l'espace de vote), d'autre part le réassort du code de vote.
- L'écrasement systématique des liens antérieurs à chaque nouvelle demande de mot de passe ou de réassort, sans en être averti·e·s, conduisant les personnels à cliquer sans fin pour tenter de voter.
- De nombreux agents n'ont reçu ni notice de vote dans leur lieu d'exercice, ni mail expliquant le principe du réassort pour leur code de vote. Ils n'ont tout simplement jamais reçu leur notice et ne savaient même pas que ce document était nécessaire pour pouvoir voter.
- Les agent·e·s ont donc été empêché·e·s de voter et ont été traité·e·s différemment en fonction de leur affectation.
- Certain·e·s encore pas utilisatrices et utilisateurs de leur messagerie académique, n'ont pas été sensibilisé·e·s à la nécessité d'activer cet outil pour participer au vote dans les mêmes conditions que les autres personnels. Cette absence de sensibilisation avait déjà été observée lors de trois derniers scrutins depuis 2011.
- Nombre d'agent·e·s ne connaissent pas leur NUMEN ni leur adresse professionnelle.

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CCP des contractuels ENS, EDU et
PSYEN de Normandie

CCP

31

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	1 891	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées	12
B. Nombre de votants	B =	365		Nombre de sièges à pourvoir P =	5
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	19		Quotient électoral (2 décimales)	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	346		$G = \frac{D}{P} = \frac{346}{5} =$	69,20

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
SUD ÉDUCATION NORMANDIE SOLIDAIRES	SUD	36	0				0
SINDICATU DI I TRAVAGLIADORI CORSI	STC Education	0	0				0
Sncl - Sies - SAGES AUTONOMES et INDEPENDANTS		9	0				0
SE-Unsa Votre alliée du quotidien	SE-UNSA	20	0				0
CGT Educ'Action Normandie	CGT Educ'action	30	0				0
SNAPEN	SNAPEN	0	0				0
SNALC De l'école au supérieur	SNALC	12	0				0
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	115	1	1° - 57,50			2
Action & Démocratie CFE-CGC	Action et Démocratie CFE-CGC	2	0				0
AVEC LA FSU POUR GAGNER	FSU	81	1			3° - 40,50	2
CFTC ENS, PUBLIC ET RECHERCHE	CFTC	0	0				0
Sgen-CFDT Normandie La CFDT dans l'éducation	Sgen-CFDT	41	0		2° - 41,00		1

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicaux	Répartition des suffrages entre organisations (en %)
SNCL-SIES-SAGES	SIES	SIES	46,00 %
SNCL-SIES-SAGES	SNCL	SNCL	53,00 %
SNCL-SIES-SAGES	SAGES	SAGES	1,00 %



PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CCP des contractuels ENS, EDU et
PSYEN de Normandie

CCP
31

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00	au 08/12/2022 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 1 891	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 12
B. Nombre de votants	B = 365		Nombre de sièges à pourvoir P = 5
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 19		Quotient électoral (2 décimales)
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 346		$G = \frac{D}{P} = \frac{346}{5} = 69,20$

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
Lacaille Henry	Délégué AD CPACA	
Lajoie Christophe	CGT	
DEPIERRE Stéphane	SE - UNRA	
Catherine MEZAAD	FSU	
BESNIER Antoine	Délégué	
PRÉEL Jean-Marc	Délégué	
GEST Catherine	Secrétaire	
Hervier Veronique	secrétaire adjointe	
Mario DETAILLES	Président	